



Rencontre Départemental Jeunes (RDJ) - Codep25 Règlement

Adoption : CA du 13/09/2024
Entrée en vigueur : 12/10/2024
Modification : 05/07/2024
Validité : permanente
Nombre de pages : 3

5 grammes de plumes, des tonnes d'émotion

1. OBJET

La « Rencontre Départemental Jeunes » (RDJ) est un circuit de compétitions pour les jeunes du Doubs et se jouant en simple. Il est organisé par le comité départemental du Doubs.

Les dates des étapes du RDJ figurent au [calendrier sportif du Codep25](#) (disponible sur le site) et sont envoyées aux clubs au plus tard début septembre de la saison en cours.

Le présent règlement a pour objet de définir les conditions de participation et les modalités d'organisation du RDJ.

2. CRITERES DE PARTICIPATION

2.1. Licences, nationalité, catégorie d'âge et surclassement

La participation est ouverte aux joueurs et joueuses à partir de la catégorie d'âge minimale licenciés, au plus tard la veille de la date de l'étape, à une instance affiliée à la FFBad sans restriction relative à la nationalité.

Les joueurs licenciés dans un club du CODEP 25 restent prioritaires par rapport aux joueurs hors Doubs.

2.2. Classement et CPPH (Classement Par Points Hebdomadaire)

Le classement et le CPPH utilisés sont ceux du jeudi précédent de 10 jours la compétition. Les RDJ sont réservés aux joueurs classés au **maximum P10** dans la discipline concernée.

Les égalités seront départagées au bénéfice du plus jeune.

2.3. Limitation des participants

La participation est limitée à 50 joueurs au bénéfice des paires formées inscrites dans les deux tableaux puis de la participation féminine et enfin des plus faibles CPPH dans la discipline concernée.

3. INSCRIPTIONS

3.1. Diffusion des invitations

Les invitations sont envoyées à tous les clubs du Codep selon l'échéancier suivant :

- Envoi des invitations 4 semaines avant la compétition
- Relances à 2 semaines de la compétition
- Date limite d'inscription : 5 jours avant la compétition (soit le lundi minuit)
- Tirage au sort entre 4 jours avant la compétition
- Envoi des convocations entre 3 et 4 jours avant la compétition (soit le mardi ou mercredi)

Les droits d'inscriptions sont remboursables en cas de désistement notifié avant la date limite d'inscription. Passé ce délai, ils ne sont remboursables qu'en cas de force majeure (blessure, maladie, raison professionnelle ou personnelle impérieuse...) dûment justifiée par une attestation appropriée (certificat médical, attestation de l'employeur...).

3.2. Modalités et montants d'inscription

Les inscriptions sont faites sur badnet, **uniquement** par son club.

Le règlement des droits d'inscription sera à acquitter sur facture adressée par le Codep25 aux clubs chaque trimestre ou au moment de l'inscription pour les joueurs hors Codep25.

- 5 € pour un joueur licencié

4. DEROULEMENT D'UNE ETAPE

4.1. Horaires indicatifs

Chaque étape se déroulera ordinairement le samedi ou le dimanche entre 8h00 et 18h ou exceptionnellement le samedi entre 8h et 23h.

Chaque joueur doit être présent 30 mins avant son premier match de la journée. L'organisateur se réserve le droit d'avancer un ou plusieurs matchs dans la mesure où tous les joueurs sont présents et ce jusqu'à 60 mins (Les horaires sont à titres indicatifs).

Le temps est de 20 mins minimums, sauf si les deux paires sont d'accord pour avancer le début du match. Il est rappelé que le temps de repos entre 2 sets est de 2 mins maximum et que le temps de repos à la pause à 11 est de 1 mins.

Le temps d'échauffement est de 3 mins à partir du moment de l'appel du match. Après 5 mins et un 2^{ème} appel, le juge-arbitre se réserve le droit de disqualifier le joueur non présent sur le terrain.

Le test des volants est effectué à l'arrivée sur le terrain et avant l'échauffement.

4.2. Tableaux

La compétition propose 1 tableau (Simple Homme et Simple Dame) découpée en série constitués en fonction des CPPH des joueurs.

4.3. Structure des tableaux

Les tableaux se dérouleront soit en poules uniques de 5 (de préférence) ou de 4, soit par poules et phases finales. Dans la mesure du possible, il y aura 2 sortants.

Les genres (hommes et femmes) pourront être mélangés dans la même poules selon le nombre d'inscription dans les tableaux.

4.4. Les joueurs

Une tenue de badminton, conforme aux circulaires de la FFBaD est exigée sur les terrains. Les tenues évoquant un autre sport (foot, rugby, ou autres) sont exclues.

Les joueurs devront se tenir prêts à rentrer sur le terrain avec tout l'équipement nécessaire (2 raquettes, gourdes, volants, serviettes, etc...).

Pour rappel, tout téléphone sonnant au bord du terrain peut entraîner un avertissement.

4.5. Coaching

Seuls, les entraîneurs ou coaches en tenues adéquates seront autorisés durant les interruptions entre les sets ou à la pause à 11.

Le conseil aux joueurs entre les points n'est pas autorisé. Le conseil lors des interruptions normales du jeu (entre les sets et au milieu des sets) est autorisé. (Annexe.10 du RGC)

Le service médical pourra être autorisé à accéder aux terrains par les Juges-arbitres et eux seuls.

5. RECOMPENSES

Les frais d'inscriptions étant calculés pour équilibrer le budget (aide à l'accueil au club accueillant), seul un podium mettra en valeur les deux premières paires de chaque série, aucune récompense ne sera distribuée à l'issue d'une étape.

Toutefois, un classement général prenant en compte les résultats des 6 étapes sera fait en fin de saison, selon le barème suivant :

- Première place : 20 points
- Seconde place : 16 points
- Troisième place : 12 points
- Quatrième place : 8 points
- Cinquième place : 4 points

Le critère d'obtention des points est le stade le plus élevé de la compétition atteint par le joueur.

Les résultats acquis par un joueur sont comptabilisés dans la catégorie dans laquelle il a participé à l'étape indépendamment de sa propre catégorie d'âge.

Les joueurs ayant obtenu un même total de points sont départagés selon les critères suivants, par ordre de priorité décroissante :

- le plus grand nombre de participation à des étapes RDJ
- le meilleur total de point obtenu sur une des étapes RDJ
- le meilleur CPPH retenu pour le dernier RDJ
- au bénéfice du plus jeune

En cas d'annulation d'une ou plusieurs étapes, le classement du RDJ se fait sur le cumul des points marqués dans les étapes du RDJ disputées.

Les meilleurs joueurs au classement général seront récompensés lors de l'Assemblée Générale du CODEP 25 en fin de saison.

6. ARBITRAGE

6.1. Arbitrage

Les matchs seront en auto-arbitrage.

Néanmoins, tout joueur pourra faire appel à l'organisation à tout moment pour demander un arbitre. L'organisation accédera à cette demande seulement s'il le juge nécessaire.

Le tournoi se joue en 2 sets gagnants de 21 points.

6.2. Forfaits (art. 17 du RGC)

Chaque participant inscrit doit connaître les sanctions encourues en cas de forfait après la date du tirage au sort. Il devra prévenir le club organisateur de sa non-participation et adressera au plus tard dans les 5 jours suivant la compétition, les pièces justificatives à la **Ligue de Bourgogne Franche- Comté de Badminton à 14M rue Pierre de Coubertin 21000 DIJON**, par tout moyen prouvant la date de réception.

7. DIVERS

7.1. Volants

Les volants en plumes sont obligatoires pour l'ensemble de la compétition pour les joueurs classés ou non-classés. Les autres modalités concernant les volants répondent aux critères de l'article 2.18 du RGC.

Les volants seront les yonex Aerosensa 10 ou les volants des clubs accueillants les étapes.

7.2. Obstacles

Tout volant touchant le plafond, la structure de celui-ci ou à l'éclairage au-dessus du terrain est compté let au service dans la limite de deux essais, et faute en cours de l'échange.

Toutefois, si l'élément est difficilement perceptible (ex : filin de panneau de baskets etc...) le volant sera annoncé let à tout moment.

7.3. Sécurité et hygiène

Le comité d'organisation décline toute responsabilité en cas de vol ou perte durant la compétition. Les participants veilleront à ne pas laisser d'effets personnels dans les vestiaires ou dans les véhicules. Le comité d'organisation compte sur la régularité et la bonne humeur de tous pour que ce tournoi se déroule dans une bonne ambiance et dans des salles propres. Il vous est demandé en particulier de NE PAS FUMER dans les salles, de ne pas y apporter de récipients en verre et surtout d'utiliser les poubelles mises à votre disposition.

7.4 Situation sanitaire :

Les participants, accompagnateurs et spectateurs seront tenus de respecter les prescriptions du Gouvernement, de la FFBad et de l'organisation, exigées par la crise sanitaire au moment du déroulement du tournoi. A défaut de respect de ces consignes, l'organisation se réserve le droit d'exclure de la salle toute personne contrevenant à ces prescriptions.